



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droit du travail

Question écrite n° 75219

Texte de la question

M. Aloyse Warhouver attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les disparités qui existent entre l'inaptitude au travail et l'inaptitude au regard de la Cotorep. Il lui demande si une harmonisation peut être envisagée, notamment par l'attribution aux deux catégories : d'une carte d'invalidité avec les mêmes droits et d'une équivalence entre l'AAH et l'invalidité de la sécurité sociale. Les personnes concernées expriment le vœu d'une reconnaissance égale des deux invalidités.

Données clés

Auteur : [M. Aloyse Warhouver](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75219

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1968